

CRISE ÉCONOMIQUE

Les MRE paient les pots cassés

L'importante communauté marocaine établie en Europe pâtit de la crise économique qui sévit dans ce continent. Menacé jusque dans son emploi, que lui resterait-il à faire ?



MOUNIA KABIRI KETTANI

Les Marocains établis en Europe ont subi de plein fouet la crise économique et financière qui fait des ravages en Europe. D'ailleurs, diverses études menées dans différents pays d'accueil montrent que ce sont les étrangers, dont les ressortissants d'origine marocaine, qui sont le plus pénali-

nés, ils ont été les premiers à être sur les listes des chômeurs».

Impasse

Ils sont plus de 800 mille Marocains à avoir émigré depuis des années dans la péninsule ibérique à la recherche d'une vie meilleure. Ils ont travaillé dur pour se faire une place et s'intégrer en

document a été rendu public en mai dernier. En 2011, selon le même rapport, plus des deux tiers (68,8%) de la jeunesse marocaine émigrée en Espagne est sans emploi. Une autre étude de l'institut d'études de la Bourse espagnole estime qu'en cette même période, le nombre de Marocains au chômage a atteint plus de 400.000 personnes en



Plus des deux tiers (68,8%) de la jeunesse marocaine émigrée en Espagne est sans emploi.



sés. En France, en Belgique et dans différents pays européens et non européens, certains ont perdu leur emploi. D'autres ont vu leurs heures de travail diminuer. D'autres encore, en particulier les Marocains, ont été incités à rentrer chez eux pour de bon. C'était le cas en Espagne. «Difficile cependant d'en évaluer le nombre exact de Marocains qui sont rentrés au pays en l'absence de chiffres officiels», affirme un haut cadre au ministère en charge des MRE. Et d'ajouter : «Déclarés ou sans papiers, les MRE sont les premières victimes de la récession économique. Vul-

Esagne. Ce pays qui a connu ces dernières années l'une des récessions économiques les plus remarquables en Europe. Selon Anas El Hasnaoui, chargé de mission auprès du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), la crise en Espagne s'est soldée par la perte de 33% des postes d'emploi chez les marocains dont 97.000 hommes, tandis que chez les femmes, le bilan est resté modérément positif : +2,7%, presque 2.000 postes d'emploi, sur la base d'une étude signée CCME, portant sur la crise et l'immigration marocaine en Espagne 2007-2011. Ce

Esagne, dont 62% ont moins de 25 ans et 38% sont âgés de plus de 40 ans. Cette augmentation du taux de chômage chez le voisin du nord du Maroc a généré un flux migratoire des MRE vers plusieurs pays européens notamment vers la France et la Belgique. Il n'y a là non plus pas de statistiques sur ce flux, mais les associations des MRE en Belgique ont noté de nouvelles demandes d'assistance qui concernent l'hébergement, l'accompagnement administratif, la scolarisation des enfants, l'apprentissage de la langue française, etc. Certains MRE, et notamment ceux travaillant

dans les secteurs touchés directement par la crise, dont celui de la construction, par exemple, ont choisi le retour au pays. Ce retour est également motivé par la vulnérabilité croissante des migrants, à la stigmatisation et à des sentiments xénophobes grandissants.

La crise européenne n'a pas manqué d'affecter les flux financiers compte tenu de la morosité de l'activité économique dans les pays d'accueil. En effet, la baisse de la production et l'augmentation du chômage dans ces pays a fragilisé la situation des expatriés marocains, d'autant plus que ceux-ci sont concentrés dans des secteurs fortement touchés par la crise, en l'occurrence l'immobilier, le tourisme et l'automobile. Par ailleurs, la crise financière a poussé les pays en difficulté notamment l'Espagne, l'Italie et le Portugal à adopter des mesures d'austérité rigoureuses, dont la réduction des dépenses et l'augmentation des taxes. Cette situation s'est répercutée sur les

Un Plan anticrise

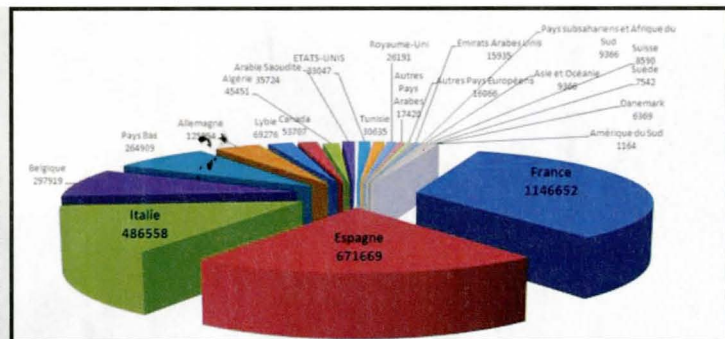
Pour contrer les effets durables de la crise, le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger a instauré une batterie de mesures en faveur des Marocains du monde, tant sur le plan social que sur le plan économique. D'ailleurs, un Plan anticrise qui a été décidé pendant le deuxième trimestre de l'année 2009. Les mesures prises visent «à anticiper les répercussions de la crise mondiale sur l'économie marocaine tout en proposant une série de mesures répondant aux besoins des MRE tant au Maroc qu'à l'étranger. Outre la réduction des frais de transfert et des commissions de change, le gouvernement a adopté des mesures d'encouragement à l'investissement avec une subvention étatique de 10% et un financement bancaire pou-

vant atteindre 65% des projets des migrants dans leur pays d'origine en contrepartie d'un apport de fonds propres en devises d'au moins 25% pour les projets d'un montant minimal d'un million de dirhams. En outre, pour encourager l'acquisition de logements au Maroc, des facilités de paiement, sont accordés aux migrants marocains. L'Etat garantit désormais à hauteur de 50% les prêts immobiliers jusqu'à 800.000 dirhams et l'échelonnement du remboursement peut atteindre 25 ans. Des mesures qui restent conjoncturelles. Le défi aujourd'hui, est de réfléchir à une politique migratoire prospective basée sur une vision stratégique intégrée à la hauteur des problématiques actuelles et futures des mouvements migratoires.

La situation s'est aggravée en 2009 : sur la première moitié de l'année (janvier à juin) les transferts ont baissé de 12,5%

multiplicateurs sont importants», avait déclaré Abdellatif Maâzouz, ministre chargé des MRE lors de l'une des ses

MRE dans le Monde



Les Marocains résidant à l'étranger ont transféré 17,77 milliards de dirhams à fin avril 2012, contre 17,13 milliards de dirhams en 2011.

revenus des MRE et par conséquent leurs Transferts.

Les transferts reprennent

En période de crise, les migrants envoient moins de fonds aux pays d'origine. A noter que 70% de ces transferts sont destinés à la consommation des ménages. Ils sont aussi un excellent moyen de lutte contre la pauvreté et un des meilleurs canaux servant l'équilibre de la balance commerciale au Maroc. Ainsi, la dégradation du climat conjoncturel dans les pays d'accueil, notamment en Europe, s'est traduite, selon le ministère chargé des MRE, par une chute de 3,6% en 2008.

par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance s'est cependant inversée à partir de septembre 2009. Selon les données de la Banque centrale espagnole, les transferts ont enregistré une baisse de 33%, avec 144 millions d'euros entre 2007 et 2010. «Ces transferts ont eu des effets sur les principaux bénéficiaires, notamment les banques avec une évolution quasi identique entre la variation annuelle des transferts et celle des dépôts bancaires, les familles avec une incidence sur le niveau de vie, sur la pauvreté... et, sur les autres utilisations habituelles, notamment les investissements dans l'immobilier dont les effets

interventions sur le sujet. Néanmoins, l'année 2011 s'est soldée par une progression de 7% des transferts, mais avec un léger ralentissement à la fin de l'année. En 2012, c'est un peu «l'effet de reprise», puisque d'après l'Office des Changes, les Marocains résidant à l'étranger ont transféré 17,77 milliards de dirhams à fin avril 2012, contre 17,13 milliards de dirhams en 2011, soit une hausse de 3,7%. «Il faut rester vigilant. Car ce deuxième semestre peut connaître des tarissements en la matière surtout que la crise s'élargit de plus en plus en Espagne et en Italie, principaux pays d'accueil des Marocains», prévient Anas El Hasnaoui.

Entretien



«Nous avons réussi à mettre en place des cadres de coopération bilatérale avec les pays d'accueil.»

ABDELLATIF MAÂZOUZ, MINISTRE CHARGÉ DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE RÉSIDANT À L'ÉTRANGER.

PROPOS RECUEILLIS PAR SALHEDDINE LEMAIZI

Au vu de l'importance qu'accorde l'Etat aux Marocains du monde, un département ministériel leur est dédié. Son premier responsable explique à L'Observateur du Maroc sa stratégie, surtout que les temps deviennent de plus en plus durs pour les expatriés marocains.

L'Observateur du Maroc. Votre département se partage le dossier MRE avec plusieurs autres institutions (CCME : Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger, Fondation Hassan II pour les MRE, etc...). Comment comptez-vous optimiser vos actions pour rendre se département plus efficient ?

Abdellatif Maâzouz. L'un des axes de l'action gouvernementale en matière de gestion des affaires des MRE vise la mise en place d'une meilleure coordination entre les différents intervenants institutionnels. Dès les premières semaines de ma prise de service à la tête de ce ministère, j'ai engagé les consultations auprès de mes collègues directement concernés, au ministère des Affaires étrangères comme au CCME et à la Fondation Hassan II, pour développer des synergies entre nos actions respectives. Nous avons donc convenu de la nécessité de mettre en place une vision stratégique qui définira, pour chaque intervenant, les missions et les outils à même de concrétiser les objectifs que nous visons à long terme.

Les transferts en devises des MRE connaissent un tarissement. Quelles sont les mesures que vous avez prévues pour fidéliser les Marocains du monde même en temps de crise ?

Permettez-moi de préciser que les transferts de nos MRE progressent sensiblement. Les derniers chiffres de l'Office des Changes indiquent

que ces transferts ont enregistré, à fin mai 2012, une augmentation de 2,1% soit un montant de 22,43 milliards DH, contre 21,97 milliards DH une année auparavant. Par rapport à la moyenne des cinq premiers mois des années 2007 à 2011, soit 20,39 milliards DH, ces entrées se sont accrues de 10 % ou + 2,04 mil-

«NOUS ESPÉRONS VOIR LES TRANSFERTS DES MRE DÉPASSER EN 2012 LE MONTANT RECORD DE 58,63 MILLIARDS DH ENREGISTRÉ EN 2011.»

liards DH. A cette cadence, nous espérons voir les transferts des MRE dépasser en 2012 le montant record de 58,63 milliards DH enregistré en 2011. Cependant, nous estimons que nous pouvons encore optimiser l'apport des MRE en faveur de leur pays d'origine. Pour que notre économie et nos concitoyens résidant à l'étranger tirent le meilleur parti possible de ces transferts, nous avons entrepris une concertation élargie avec plusieurs parties concernées pour améliorer les mécanismes existants de soutien à l'investissement MRE, notamment le MDM Invest, et en

créer d'autres, capables de drainer davantage l'épargne de nos concitoyens émigrés pour l'employer dans l'investissement productif.

Aux mêmes fins d'incitation de nos MRE à l'investissement, nous avons réussi à mettre en place des cadres de coopération bilatérale avec les pays d'accueil. Il s'agit, notamment, de l'octroi par la coopération française d'une subvention d'un montant de 1.000.000 d'euros consacrés à la création d'entreprises au Maroc par les Marocains résidant en France et un fonds similaire de 1.200.000 euros institué par la Belgique, sans oublier l'appui apporté par le PNUD aux projets de développement des régions oasiennes et présahariennes de notre pays.

Les MRE sont souvent mécontents des institutions marocaines qui sont pourtant censés être à leur service, pourquoi ce désamour ?

Le premier axe de notre action gouvernementale est l'amélioration des services rendus par les différents prestataires marocains aux MRE. De grands efforts sont déployés par le Maroc pour développer et parfaire les services de son réseau consulaire. D'ailleurs, la journée nationale de la communauté marocaine à l'étranger du 10 août prochain, portera justement sur «l'optimisation des prestations des services au profit des Marocains du monde».